

## **Dialogue renforcé sur la République Démocratique du Congo (RDC)**

### **Conseil des Droits de l'Homme**

41<sup>e</sup> session – 9 juillet 2019

Monsieur le Président,

Défense des Enfants International remercie les experts internationaux pour leur rapport sur la situation au Kasai et notamment sur la situation des enfants.

Alors que la République Démocratique du Congo est en train de vivre depuis les élections présidentielles de décembre 2018 des changements importants sur le plan politique, la situation des droits de l'homme reste préoccupante.

Malgré l'adoption de la Loi N°09/001 du 10 janvier 2019 portant sur la protection de l'enfant, la situation des droits de l'enfant résultant essentiellement du contexte politique, sécuritaire et économique précaire, n'a pas progressée.

On estime encore à des milliers le nombre d'enfants associés aux nombreux groupes et forces armées rebelles dans 7 des 26 provinces de la RDC, et notamment dans le Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Ituri, Kasai, Kasai central et Tanganyika.

Des cas de violences et d'« esclavage » sexuels commis par les forces et groupes armés sont fréquemment rapportés.

Des milliers d'enfants réfugiés et déplacés internes continuent de vivre dans des conditions particulièrement difficiles dans les 7 provinces citées.

Partout en RDC, des millions d'enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés ou ont été déscolarisés à cause des conditions précaires d'accessibilité au système scolaire.

Face à cette situation préoccupante, DEI-RDC, recommande :

- Une attention continue et permanente de la part du Conseil des Droits de l'Homme ;
- Au nouveau Gouvernement congolais, de placer la protection des droits de l'enfant au centre de ses priorités politiques, sécuritaires et économiques ;
- Et d'accorder une attention particulière à la protection et à la sécurité des défenseurs des droits de l'enfant.

Je vous remercie.